



Enseignant-vacataire

« Anglais »

Employeur : EIVP Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du Génie Urbain, régie administrative dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

Adresse : 80 rue Rébeval, 75019 Paris

Métro : Pyrénées (M11), Belleville (M2-M11) ; Bus :Buttes Chaumont (026)

Mission globale de l'EIVP: L'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), créée en 1959, est la seule Ecole délivrant le titre d'ingénieur diplômé en génie urbain. Membre composante de l'Université Gustave Eiffel (créée en Janvier 2020), elle recrute et forme (formation initiale et continue) des ingénieurs qui pourront exercer leur métier dans des entreprises privées ou publiques, dans la fonction publique territoriale et à la Ville de Paris. Elle a développé des formations de technicien supérieur, licence professionnelle, masters spécialisés et accueille depuis 2013 la formation EPS-AA d'assistant en architecture. Ses enseignements et ses activités de recherche sont axées sur les thématiques d'aménagement durable des villes.

La pratique de l'expression orale en langue étrangère est fortement encouragée ainsi que la production de rapports et travaux. L'anglais est une langue obligatoire et l'obtention d'une certification B2 du CECRL est une condition à l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Fonction : Enseignant-vacataire pour le cours « Anglais »

Description du poste :

Dans le cadre des enseignements du programme de la formation initiale d'ingénieur en génie urbain, nous recherchons un enseignant vacataire d'anglais afin d'assurer pendant toute l'année universitaire l'enseignement en langue anglaise pour les groupes d'élèves qui lui sont attribués au début de chaque semestre en créneau fixe. La matière anglais s'adresse aux étudiants des deux premières années du cycle ingénieur. La mission couvre la préparation des cours (élaboration de matériel pédagogique adapté et varié), l'enseignement et la correction des examens (contrôle continu, partiels et sujet de rappel/rattrapage). Une attention particulière sera portée sur l'orientation des étudiants selon leur niveau. Dans le cadre de l'application de la démarche compétences à l'EIVP, l'enseignement devra être structuré autour de compétences identifiables.

Selon le profil et les besoins du département, des missions ponctuelles d'accompagnement (participation à des jurys de recrutement, préparation d'entretiens, suivi de projets d'ouverture internationaux...), de tutorat (tandem) ou d'expertise (conception de sujets d'examen, etc...) pourront être proposées.

Période d'enseignement : année universitaire (1^{er} et 2^e semestre).

Nombre total d'heures d'enseignement par semestre : 72h

Modalités prévisionnelles : 2 groupes de niveaux de 1h30 le mardi et le vendredi matin *En raison du contexte sanitaire, une partie des enseignements est susceptible d'être réalisée à distance.*

Profil recherché / Compétences requises :

Le/la candidat(e) devra être diplômé(e) dans un domaine approprié de l'enseignement de l'anglais ou des Sciences Humaines et Sociales et/ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans l'enseignement des langues au niveau de l'enseignement supérieur. Une expérience préalable de l'enseignement auprès du public des écoles d'ingénieur sera appréciée. Une attention particulière sera portée à la capacité à utiliser des pédagogies multiples et innovantes (connaissance de Moodle ou autre plateforme pédagogique, utilisation d'outils en ligne, expérience dans des formats de classe inversée,



utilisation de *business games*, MOOCS, etc.). La capacité à utiliser des ressources spécialisées en lien avec les domaines du génie urbain dans le cadre de la conception des cours sera appréciée. En outre, il sera attendu des candidats des aptitudes au travail en équipe et une capacité à contribuer de façon constructive à l'évolution des contenus et des pratiques pédagogiques, au regard des évaluations semestrielles et des orientations fixées par la Direction de l'Enseignement.

Conditions spécifiques au recrutement des enseignants-vacataires de l'EIVP :

Vous pouvez être vacataire à l'EIVP si vous êtes âgé de moins de soixante-sept ans et exercez une activité professionnelle principale en tant que :

- dirigeant d'entreprise ;
- fonctionnaire ou contractuel d'une administration ou d'un établissement public à caractère administratif, exerçant une activité salariée d'au moins neuf cents heures par an, sous réserve, si vous exercez votre emploi à plein temps, de disposer d'une autorisation de cumul délivrée par votre employeur principal ;
- salarié du secteur privé exerçant une activité salariée d'au moins neuf cents heures par an ;
- travailleur indépendant, profession libérale ou auto-entrepreneur à condition d'être assujéti à la contribution économique territoriale ou de justifier que vous avez retiré de l'exercice de votre profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans.

Vous pouvez également être vacataire à l'EIVP :

- si vous êtes âgé de moins de soixante-sept ans et bénéficiez d'une pension de retraite, d'une allocation de préretraite ou d'un congé de fin d'activité, à la condition d'avoir exercé au moment de la cessation de vos fonctions, une activité professionnelle principale ;
- si vous êtes inscrit en vue de la préparation d'un diplôme du troisième cycle de l'enseignement supérieur (doctorat).

Poste à pourvoir à partir de Septembre 2021

Examen des candidatures au fil de l'eau jusqu'à ce que le poste soit pourvu

CONTACT

Eugénia Llamas : Directrice des Relations Internationales (relations.internationales@eivp-paris.fr)

Dossier de candidature au format électronique (CV et lettre de motivation avec courte proposition pédagogique. Le candidat devra annexer au dossier des exemples de supports pédagogiques créés, de plans de cours ou tout autre document justifiant les compétences requises dans l'enseignement des langues) à remettre sur : candidatures@eivp-paris.fr